

REGLEMENT DE L'INFERNAL TRAIL DES VOSGES

13 septembre 2009

Objet

Les épreuves **LINFERNAL 72Kms** et **LINFERNAL 30Kms** sont des courses de montagne à allure libre ouverte aux seniors, vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non, en semi autosuffisance

Parcours

Les parcours sont tracés dans la montagne vosgienne avec 90 % de chemins et sentiers balisés
Les départs et arrivées de toutes les courses ont lieu au Stade des Perrey à Saint Nabord.

LINFERNAL 72Kms	LINFERNAL 30Kms
Distance : 72 Kms Dénivelé positif : 3000 m Temps limite : 14 heures de course Ravitaillements : KM16, KM37, KM53, KM63 Age requis : Né en 1989 ou avant	Distance : 30 Kms Dénivelé positif : 1000 m Temps limite : 5 heures de course Ravitaillements : KM11, KM20 Ages requis : Né en 1991 ou avant

Les ravitaillements proposent boissons liquides et alimentation solide. Des points d'eau intermédiaires seront installés si les conditions climatiques l'exigent.

Des contrôles sont effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doit être ni modifié, ni caché.

Horaires et lieux

	Samedi 12 septembre 2009	Lieu
Retrait des dossards	de 14H00 à 18H00	Stade des Perrey
Pasta-Party	à partir de 18H00	Centre socio-culturel de St Nabord (à côté de la Mairie)

	Dimanche 13 septembre 2009	Lieu
Petit déjeuner - OFFERT -	à partir de 2H00	Bivouac - Stade des Perrey
Contrôle du sac	à partir de 2H15	Sas de départ - Stade des Perrey
Départ de LINFERNAL 72Kms	3H00	Ligne de départ - Stade des Perrey
Départ de LINFERNAL 30Kms	8H30	Ligne de départ - Stade des Perrey
Arrivée des premiers concurrents	à partir de 10H00	Ligne d'arrivée - Stade des Perrey
Remise des prix	vers 18H00	Car-podium - Stade des Perrey
Dîner de clôture	19H30	Centre socio-culturel de St Nabord (à côté de la Mairie)

Barrières horaires

(Pour **LINFERNAL 72Kms** uniquement)

Tout coureur ne parvenant pas aux postes de contrôles dans les temps fixés (mentionnés ci-dessous) se verra apposer un tampon HD (hors délai), à partir de ce moment il ne sera plus comptabilisé dans la course et s'il continue, il le fera sous sa propre responsabilité.

- GIRMONT CENTRE - poste de ravitaillement KM37 - 11H00 heure locale
- OLICHAMP - poste de ravitaillement KM53 - 14H00 heure locale

Au delà de ces horaires, les concurrents seront rapatriés par nos soins au départ .

Balisage

Le balisage se fera à l'aide de rubalise de couleur en hauteur et du balisage existant des sentiers de montagne et GR. Le balisage sera renforcé par un marquage au sol aux zones de croisement. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires. Les carrefours seront contrôlés par des signaleurs.

Sécurité et secours

Les secours sont assurés par médecin, secouristes de la Croix Rouge (à 4 points du circuit) et kinés (10 à l'arrivée).

Compte tenu de la spécificité de L'INFERNAL TRAIL des VOSGES, les moyens de secours seront mobiles.

En cas d'Abandon, un coureur doit obligatoirement prévenir le responsable du ravitaillement ou le signaleur le plus proche et lui rendre son dossard.

Les bicyclettes et engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Il est interdit de courir avec un chien. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, les participants devront se conformer au code de la route.

Le médecin officiel est habilité à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Tout concurrent souhaitant poursuivre la course hors délai ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

Matériel obligatoire :

- Boisson contenance 1l mini (camel bag, bidon ou ceinture)
- Réserves alimentaires
- Sifflet
- Lampe frontale en bon état de marche (uniquement pour **LINFERNAL 72Kms**)
- Brassard réfléchissant
- Bande élastique adhésive (mini 80cm x 3 cm)
- Veste imperméable permettant de supporter le mauvais temps
- Couverture de survie

Matériel recommandé :

- Téléphone mobile
- Gants et vêtements chauds indispensables en cas de mauvaises conditions climatiques
- Vêtements de rechange
- Casquette ou bandana

Les bâtons ne sont pas autorisés.

Pour leur propre sécurité, les concurrents(es) s'engagent à respecter les règles de course. Les épreuves sont organisées dans le plus pur esprit sportif des Trails, sont interdits : Suiveur motorisé, ravitaillement sauvage, jet de ravitaillement hors des zones de ravitaillement, circulation en dehors du sentier balisé, dégradation volontaire de la flore respect du parcours balisé et de l'environnement traversé. Toute attitude contraire à ce principe entraînerait la disqualification du coureur.

Des contrôles seront effectués par des commissaires de course sur le parcours. Tout coureur classé qui ne serait pas passé à un ou plusieurs points de contrôle sera disqualifié et retiré des classements. Des contrôles anti-dopage pourront être effectués par les autorités habilitées, selon les dispositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les litiges sont réglés par le directeur de course. En cas de contestation, les décisions du directeur de course seront sans appel.

Résultats

Les résultats seront consultables à l'arrivée (affichage à partir de 17 heures).
Ils seront aussi consultables sur le site www.LINFERNAL.com

Repas

La Pasta-Party est incluse dans les frais d'inscription. La participation à la Pasta-Party pour les accompagnants et visiteurs est fixée à **7,00 Euros**.
Le Petit-déjeuner (brioche, café, jus d'orange, thé) est offert aux concurrents de **LINFERNAL 72Kms**

Le dîner de clôture est sur réservation au moment de l'inscription, au prix de **12,00 euros** (boissons non comprises) - APERITIF OFFERT.-

Inscriptions

Ouverture des inscriptions : 1er mars 2009

Clôture définitive des inscriptions : 20 août 2009

Tarifs pour inscription avant le 31 juillet 2009 :

LINFERNAL 72Kms - Pasta incluse : **33,00 Euros**

LINFERNAL 30Kms - Pasta incluse : **23,00 Euros**

Majoration à partir du 1er août 2009 de 5 euros sur ces prix.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée, elles sont limitées à 600 participants et se déroulent selon le procédure suivante :

1. Pré-inscription sur le site internet de LINFERNAL TRAIL DES VOSGES (<http://www.linfern.com>) en remplissant le formulaire en ligne
2. Confirmation de l'inscription par courrier avec envoi du chèque de règlement des droits d'inscription ainsi que la photocopie de licence ou un certificat médical.

Le délai entre la pré-inscription et la confirmation est de 1 mois maximum, à défaut de réception dans ce délai la pré-inscription est annulée et la place vacante est ré-attribuée.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à la réception complète de tous les éléments du dossier d'inscription, impérativement avant le date de clôture définitive des inscriptions.

Les inscriptions par courrier sont possibles, en ajoutant le formulaire papier à l'étage (2) ci-dessus. Aucune inscription ou pré-inscription ne sera prise en compte si elle est faite par téléphone, fax ou autre moyen de communication.

Certificat médical et licences

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, les participants sont tenus d'être titulaire :

- D'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;
- Ou d'une Licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence ;
- Ou, pour les autres participants, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme par le titulaire).

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical..

Envoyer photocopie de la licence ou certificat médical avec le chèque de règlement de la confirmation d'inscription

Annulation d'inscription

La demande d'annulation d'inscription peut se faire par courrier uniquement et aux conditions de réception suivantes :

- Avant le 31 juillet, 60 % des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés.
- Du 1er août au 20 août, 30% des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés.
- Au delà du 20 août, aucun remboursement ne sera effectué.

Assurances

Responsabilité civile :

Une garantie responsabilité civile est souscrite par l'ASRHV auprès de la compagnie d'assurance AXA. Cette garantie est étendue aux organisateurs, leurs préposés et participants.

Individuelle accident :

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.

Organisation

L'**A**ssociation **S**portive **R**emiremont **H**autes-**V**osges est affiliée à la FFA, elle est l'organisatrice de l'épreuve.

Le comité d'organisation le LINFERNAL TRAIL DES VOSGES se réserve le droit de révision du présent règlement, la révision en vigueur est disponible en téléchargement sur le site internet de l'épreuve <http://www.linfernal.com>